



Objectif 40 000 ingénieurs diplômés d'ici à 5 ans

Paris, mai 2012. Dans un contexte de globalisation, la contribution économique et industrielle des écoles d'ingénieurs est cruciale. Par leurs innovations, les ingénieurs sont des acteurs clés du développement économique des entreprises. Or, depuis plusieurs années, le tissu industriel français s'est affaibli, on parle de crise, de la nécessité de réindustrialiser la France. Cela ne se fera pas sans une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche résolument tournée vers l'innovation et la formation des actifs de demain. Pour cela, **les établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent pleinement jouer leur rôle d'acteurs socio-économiques**, en contact permanent avec les besoins de développement de la Société pour la préparer au mieux aux défis du futur. C'est la vocation naturelle des écoles d'ingénieurs, elles doivent aujourd'hui, poursuivre ce développement.

Chaque année, 30 000 nouveaux ingénieurs sont diplômés, cela est insuffisant. La France a besoin de 40 000 ingénieurs diplômés par an d'ici 5 ans. C'est un défi pour la compétitivité de son économie et de son industrie pour développer certains secteurs porteurs qui expriment déjà des besoins de recrutement fort pour les prochaines années. C'est en particulier, le cas de l'énergie (notamment le nucléaire et les énergies renouvelables) l'environnement, l'informatique et les télécoms,

Mais réindustrialiser la France passe aussi par le soutien aux secteurs en difficulté mais historiques tel que l'industrie automobile, ou encore la chimie, qui doivent pouvoir recruter pour innover.

La hausse du nombre d'ingénieurs diplômés, passe par la **diversification les profils d'étudiants recrutés** par une meilleure **promotion des formations d'ingénieurs** en luttant contre les stéréotypes qui freinent certaines populations. Il faut renforcer l'offre de formation en **développant, l'apprentissage mais également la Formation continue** pour accompagner les entreprises dans leur développement. Il faut encourager et faciliter la mobilité internationale pour former et attirer les compétences. Il faut enfin **agir sur les moyens de financements des écoles d'ingénieurs** pour leur permettre de disposer de véritables leviers de croissance utiles à l'accroissement de leur flux. Cela ne passe pas nécessairement par une réévaluation des frais d'inscription mais par **de nouveaux dispositifs de financement où l'Etat, les établissements et les entreprises assument conjointement le coût** de la formation des actifs qui feront la compétitivité de la France de demain.

Dynamiser l'innovation, former les cadres de demain et les accompagner pendant toute leur vie professionnelle sont l'ambition des écoles d'ingénieurs.

Retrouver l'ensemble des propositions de la CDEFI sur notre site www.cdefi.fr

À propos de la CDEFI La Loi LRU du 10 août 2007 prévoit, dans son chapitre III, qu'il existe en France deux conférences représentatives et consultatives en matière d'enseignement supérieur et de recherche: la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Présidents d'Universités (CPU). **Avec cette disposition, la France a décidé de mettre en valeur à l'échelle internationale un secteur fort et historique de son dispositif d'enseignement supérieur et de recherche : ses écoles d'ingénieurs.** La Loi, confirme par ailleurs, les termes du décret du 11 avril 2006 (article 36) qui a ouvert la CDEFI à l'ensemble des écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Fondée en 1976, la **CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs)** réunit l'ensemble de Directeurs des établissements ou composantes d'établissement, publics ou privés, habilités par la **Commission des Titres d'ingénieur (CTI)** à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'Ecole française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Page | 2

Contact presse, Agence Noir sur Blanc : Corinne Robert, 09 70 44 89 12, crobert@noirsurblanc.com